

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

SOMMAIRE

I - FAITS SIGNIFICATIFS ET GENERALITES	3/20
II - PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION	7/20
III - NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN	11/20
IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	16/20
V - AUTRES INFORMATIONS	19/20
VI - TABLEAU DE FINANCEMENT	20/20

I - FAITS SIGNIFICATIFS ET GENERALITES

1.1. PASSAGE AUX NORMES IFRS

N'ayant pas l'obligation de publier les états financiers de cet exercice en normes IFRS, la société a continué de les présenter en normes françaises comme pour l'exercice précédent.

Néanmoins, le CA diminué des frais directs des opérateurs et des reversements effectués aux clients (appelé CA « pertinent »), qui correspond plus à l'approche économique de ses activités, est détaillé au point 4.1 « Chiffre d'affaires ».

1.2. EVOLUTION DU PERIMETRE

Sociétés déconsolidées en 2008

SOCIETES CONCERNEES (PAYS)	N° SIREN	Adresse du siège social	% d'intérêt et de contrôle		METHODES RETENUES
			2008	2007	
VALLUE ADDED NETWORK (Espagne)		Major, 115 SARRIA TER 17840 GIRONA		100	Intégration globale
SARL AFRICANET (Sénégal)		Sacré Cœur Transit n° 8789 BP 21527 DAKAR		100	Intégration globale

Dans le cadre du changement d'actionnariat de NEOCOM MULTIMEDIA en juin 2008 et d'une restructuration de ses activités, les deux filiales étrangères VALLUE ADDED NETWORK (Espagne) et AFRICANET (Sénégal) ont été cédées en début d'exercice 2009 pour respectivement 1 euro symbolique et 7 241 euros.

Et dans ce contexte, les comptes sociaux 2008 n'ayant pu être obtenus, ces sociétés ont été déconsolidées sur la base des comptes 2007. Leur activité 2008 n'apparaît donc pas dans le résultat consolidé 2008.

Les comptes courants et les titres de ces deux sociétés ont été dépréciés à 100%, et un complément de charge de 150 Ke a été également pris en compte au titre d'indemnités de fin de contrat pour Africanet.

Au total, l'impact négatif lié à l'abandon de ces deux filiales dans les comptes consolidés de cette année, enregistré en résultat exceptionnel, s'élève à 452 Ke (Cf. Notes 3.8. et 4.8).

Sociétés nouvellement consolidées en 2008

SOCIETES CONCERNEES (PAYS)	N° SIREN	Adresse du siège social	% d'intérêt et de contrôle		METHODES RETENUES
			2008	2007	
EURL W3 NET (France)	431 687 243	70, Bld Louis Blanc 85017 LA ROCHE SUR YON	100%	0%	Intégration globale
IDIXIT SARL (France)	508 403 284	128, rue de la Boetie 75008 PARIS	40%	0%	Mise en équivalence

Dans le cadre également du changement d'actionnariat de NEOCOM MULTIMEDIA en juin 2008 et de la restructuration de ses activités, NEOCOM MULTIMEDIA a acquis :

- 100% des titres de la société W3NET sarl pour un montant de 1 048 Ke. Cette société, déjà sous traitante, permet de renforcer la plateforme technique du groupe, notamment dans le domaine d'e-commerce et de la mobilité.
Le coût d'acquisition de cette société a généré une survalueur proche de ce montant, enregistrée au poste « Fonds de commerce » : Cf. Notes 3.2 et 2.2.
Au compte de résultat, les comptes ont été intégrés pour un semestre et l'impact sur la comparabilité des comptes peut être jugé non significatif.
- 40% par apport de son fonds de commerce « Modération » pour 100 Ke (ce produit apparaît pour 60 Ke dans le résultat exceptionnel des comptes consolidés : Cf. Note 4.8) à une société spécialisée notamment dans la modération de sites internet : IDIXIT Sarl.

1.3 AUTRES INFORMATIONS**Suivi des contrôles fiscaux**

La société NEOCOM MULTIMEDIA avait réglé suite au dernier contrôle fiscal portant sur les années 2000 à 2002 des retenues à la source pour un montant total de 257 Ke. Mais suite à des réclamations effectuées, elle a obtenu au cours de l'exercice à titre définitif un dégrèvement d'un montant de 287 Ke (remboursement en principal et intérêts moratoires).

Il a été comptabilisé en produit exceptionnel (Cf. Note 4.8).

Changement de présentation (comptabilisation des taxes ARCEP)

La société a comptabilisé cette année les taxes payées à l'ARCEP au titre de l'attribution de ressources de numérotation au poste « Achats consommés » au lieu du poste « Autres charges d'exploitation », pour 313 Ke.

Cette comptabilisation effectuée en 2007 aurait conduit à un reclassement pour 261 Ke de ces taxes du poste « Autres charges d'exploitation » au poste « Achats consommés » (Cf. Notes 4.3 et 4.5).

1.4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

1.4.1. Sociétés consolidées faisant partie du groupe

SOCIETES CONCERNEES (PAYS)	N° SIREN	Adresse du siège social	% d'intérêt et de contrôle		METHODES RETENUES
			2008	2007	
SA NEOCOM MULTIMEDIA (France)	337 744 403	37/41, rue Guibal 13003 MARSEILLE	100	100	Société Mère
SARL AVENUE MEDIA (1) (France)		3, rue de Teheran 75008 PARIS	34	34	Mise en équivalence
SARL NCM PUBLICITE (France)	394 998 817	5, rue Platon 75015 PARIS	100	100	Intégration globale
NEOCOM MULTIMEDIA LTD (Angleterre)		10 Perrins Lane Hampstead London NW3 1QY	100	100	Intégration globale
CHATORAMA INC. (USA) (2)		915 Broadway, Suite 1400 New York NY 10010	100	100	Intégration globale
EURL W3 NET (France)	431 687 243	70, Bld Louis Blanc 85017 LA ROCHE SUR YON	100		Intégration globale
IDIXIT (France)	508 403 284	128, rue de la Boetie 75008 PARIS	40		Mise en équivalence

(1) En l'absence de comptes annuels depuis 2001 de cette société qui est sans activité, elle a été maintenue dans les comptes à sa situation à cette date

(2) Société en liquidation

1.4.2. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

SOCIETES	PAYS	DATE DE CLOTURE	% DE PART°	VALEUR DES TITRES (en K euros)		SITUATION NETTE (en K euros)	RESULTAT 2007 (en K euros)	MOTIF DE L'EXCLUSION
				BRUT	NET			
GAY SARL	France	31-déc	100	8	0	<34>	<3>	Non significatif (Sans activité)
MULTIPHONIX	France	31-déc	51	4	0	<10>	<4>	Non significatif (Sans activité)

1.4.3. Méthodes de consolidation retenues

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, dès lors que NEOCOM MULTIMEDIA exerce un contrôle exclusif ou de fait sur ces sociétés.

La mise en équivalence s'applique aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable.

1.4.4. Incidence de l'évolution du périmètre

Les variations du périmètre ne modifiant pas de manière significative les comptes consolidés (en dehors de la minoration du poste Charges de personnel lié à l'absence de consolidation de la filiale de sous-traitance Africanet), aucun compte pro-forma ne sera présenté.

1.4.5. Date de clôture

L'ensemble des sociétés consolidées du groupe clôture ses comptes au 31 décembre.

1.4.6. Sociétés étrangères

Au vu de leur caractère non significatif, les comptes des filiales NEOCOM MULTIMEDIA LIMITED (GB) et CHATORAMA Inc. ont été convertis aux cours de clôture par simplification.

1.4.7. Retraitements comptables

Les retraitements effectués au niveau de chaque société sont conformes aux règles générales.

Les comptes et transactions réciproques ont été éliminés.

Les diminutions affectant le résultat consolidé et les capitaux propres consolidés sont les suivantes :

- dividendes
- titres de participation consolidés et déconsolidés
- opérations de restructurations internes

II - PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Le Groupe applique les règles françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés tels que définis dans les dispositions du règlement CRC 99-02.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. Différence de première consolidation

En application des nouvelles dispositions du Règlement 99-02 du CRC, pour le traitement des acquisitions, la notion de juste valeur déterminée des sociétés acquises est définie par leur valeur d'utilité, sachant que si elle devenait inférieure à la valeur comptable elle serait dépréciée. Le Groupe considère comme base de valeur d'utilité la situation nette comptable diminuée des éléments de correction définis dans le cadre de ces nouvelles normes.

Le groupe détermine après cette appréciation, le niveau des écarts de première consolidation pour en évaluer leur possible affectation en écart d'évaluation et/ou en écart d'acquisition.

- Les **écarts d'évaluation** résultent des écarts de première consolidation identifiés et affectés en fonds de commerce. Ils sont inscrits à ce titre au poste « Fonds de commerce ». Ils ont fait l'objet d'un amortissement total au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
- Les **écarts d'acquisition** correspondent à la partie non affectée des écarts de première consolidation des sociétés antérieurement acquises. Lorsque l'écart d'acquisition dégagé lors d'une prise de participation est inférieur à 15 KE, celui-ci est immédiatement passé en résultat. Dans le cas contraire, il est amorti sur 5 ans.

2.2. Les fonds de commerce

Le fonds de commerce est constitué des éléments incorporels qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparée au bilan, et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité.

Le fonds commercial est amorti si son potentiel de services attendus s'amointrit avec le temps, l'usage ou les changements technologiques.

Une provision pour dépréciation est constituée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est déterminée par rapport aux méthodes usuelles, notamment par rapport aux prévisions de flux de trésorerie sur une période de trois ans des activités concernées avec prise en compte d'une valeur terminale, des références à des valeurs de marché et/ou des transactions récentes.

2.3. Les autres immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- des frais d'introduction en bourse (frais d'établissement),
- des frais de recherche et de développement,
- de logiciels acquis, et créés,
- de marques,
- ainsi que des droits audiovisuels.

- ❑ Les frais d'introduction en bourse, constitués principalement d'honoraires, sont amortis prorata temporis sur 3 ans.
- ❑ Les frais de recherche et de développement sont valorisés à leur coût de production. La valorisation comprend d'une part les travaux de conception sous-traités, et d'autre part les coûts directs de main d'œuvre affectés au projet, complétés par une quote-part de frais généraux.
Ils sont inscrits en immobilisation à la date de comptabilisation en charge, et sont amortis prorata temporis sur 3 ans.
- ❑ Les logiciels acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition et les logiciels créés à leur coût de production. Ils sont amortis sur 1 à 10 ans en fonction de la durée d'utilité attendue dès que les immobilisations sont en situation d'être utilisées ou exploitées.
- ❑ Les marques ne sont pas amorties. Néanmoins , une provision pour dépréciation est constituée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est déterminée par rapport aux valeurs de marché et/ou des transactions récentes.

2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité attendue dès que les immobilisations sont en situation d'être utilisées ou exploitées :

- Installations générales, agencements et aménagements	8 à 10 ans
- Installations techniques, mat. et outillage	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique.....	3 à 5 ans
- Mobilier.....	3 à 10 ans

2.5. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

A chaque arrêté, lorsque la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée en tenant compte des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité et de réalisation, mesurées au niveau de la filiale, soit au niveau d'un ensemble de filiales, en prenant en compte les avantages attendus tels que les synergies avec les autres activités du groupe et la valeur stratégique de l'entreprise.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur valeur historique d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, elle ne peut être retenue comme valeur au bilan et, dans le cas contraire, la moins-value latente donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation.

2.8. Opérations en devises

Elles sont converties dans un premier temps à un taux unique toute l'année au moment des transactions, et sont réévaluées en fonction du taux en vigueur à la date du bilan. Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat.

2.9. Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sans contrepartie spécifique sont enregistrés en charges dans l'exercice où ils sont engagés.

2.10. Impôts différés

La méthode utilisée pour la constatation des impositions différées est celle du report variable et de l'utilisation de la conception étendue. Les décalages temporaires d'imposition et les retraitements de consolidation donnent lieu à constatation d'impôts différés.

Les impôts différés sont calculés pour chaque société lorsqu'ils présentent un caractère significatif, et les éventuels déficits reportables ne sont pas activés.

Par ailleurs, aucun impôt différé passif n'a été constaté sur la différence entre les valeurs comptables et fiscales des fonds de commerce qui ont fait l'objet d'une réévaluation dans le cadre des opérations de fusion. Ces biens sont jugés nécessaires à l'exploitation et ne peuvent faire l'objet d'une cession isolée.

2.11. Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre d'actions ordinaires à la fin de l'exercice.

Le résultat net consolidé après dilution est calculé en tenant compte du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options de souscription existantes.

2.12. Engagements en matière de retraite

En raison de la moyenne d'âge peu élevée du personnel et de la faible ancienneté de celui-ci, il n'a pas été jugé utile de constater cet engagement, qui, par ailleurs, est jugé peu significatif.

2.13. Contrats de location financement et crédit baux

Les retraitements comptables n'ont pas été effectués en raison de leur montant non significatif.

III - NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN

Toutes les données chiffrées sont exprimées en milliers d'euros.

3.1. Ecart d'acquisition

Valeur brut	31/12/2007	Autres mouvements	Augmentations	Diminutions virements	cessions	31/12/2008
Ecart d'acquisition sur la Filiale Cafetel	916					916
TOTAL	916					916

Amortissements	31/12/2007	Autres mouvements	Augmentations	Diminutions virements	cessions	31/12/2008
Ecart d'acquisition sur la Filiale Cafetel	916					916
TOTAL	916					916

3.2. Immobilisations incorporelles

Valeur brut	31/12/2007	Autres mouvements	Augmentations	Diminutions virements	cessions	31/12/2008
Frais d'établissement et d'introduction en Bourse	1	-1				
Frais de recherche et de développement		1				
Concessions, brevets et droits similaires	1 922				16	1 906
Fonds de commerce	14 708	1 014				15 722
Autres immo. Incorporelles						
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles						
TOTAL	16 631	1 014			16	17 628

Amortissements, provisions	31/12/2007	Autres mouvements	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Frais d'établissement et d'introduction en Bourse					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires	1 726		73	1	1 798
Fonds de commerce	14 397		25		14 422
Autres immo. Incorporelles					
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles					
TOTAL	16 123		98	1	16 220

3.3. Immobilisations corporelles

Valeur brut	31/12/2007	Autres mouvements	Augmentations	Diminutions virements	cessions	31/12/2008
Constructions, installations générales	19					19
Installations techniques, mat. et out. industriels	19					19
Autres immo. corporelles	565	86	24			675
Immo. en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	603	86	24			713

Amortissements, provisions	31/12/2007	Autres mouvements	Augmentations	Diminutions virements	cessions	31/12/2008
Constructions, installations générales	16					16
Installations techniques, mat. et out. industriels	19					19
Autres immo. corporelles	481	52	33			566
Immo. en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	516	52	33			601

3.4. Immobilisations financières

	31/12/2007	Autres mouvements	Augmentations	Diminutions virements	cessions	31/12/2008
Autres participations	12	139				151
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	363	-6			30	327
Provision pour dépréciation	-301		-39			-340
TOTAL	74	133	-39		30	138

3.5. Créances clients

	31/12/2008	31/12/2007
Clients douteux ou litigieux	114	144
Autres créances clients	1 766	2 254
Provision pour dépréciation	-97	-125
TOTAL NET	1 783	2 273

3.6. Autres créances et comptes de régularisation

	31/12/2008	31/12/2007
Avances et acomptes versés	100	13
Personnel et comptes rattachés		5
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19	2
Etat - Impôt sur les bénéfices	28	989
Etat - Taxes sur la valeur ajoutée	212	494
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés		44
Etat - Divers	11	
Groupe et associés	713	259
Débiteurs divers	456	893
Charges constatées d'avance	31	70
Charges à répartir		
Impôts différés actif		
TOTAL BRUT	1 570	2 769
Provision dépréciation Groupe et associés	-692	-302
TOTAL NET	878	2 467

L'ensemble de ces créances (Cf. 3.5. et 3.6.) est exigible à moins d'un an, à l'exception de clients douteux ou litigieux pour 114 K€

3.7. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

POSTES	31.12.2007	AFFECTATION			DIVIDENDES	AUTRES MVTs	31.12.2008
		VAR. DE CAPITAL	RESULTAT 2007	RESULTAT 2008			
Capital	1 272					1 272	
Primes liées au capital	1 834					1 834	
Réserves	2 299	65	846		-3 169	41	
Résultat	846		-846	555		555	
TOTAL	6 251	65		555	-3 169	3 702	

3.8. Provisions inscrites au bilan

POSTES	31.12.2007	AUT. MVTS	DOT.	REP.	31.12.2008
Provisions pour risques et charges					
Pour risques d'insolvabilité					
Pour litiges	281		22	38	265
Pour Impôt					
Pour charges	118	-100	3	18	3
Impôt différé passif					
Mise en équivalence AVENUE MEDIA	75				75
TOTAL I	474	-100	25	56	343
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations incorporelles	263		215	190	288
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres de participation	11		39		50
Sur autres immobilisations financières	289				289
Sur comptes clients	126	-23	6	12	97
Autres provisions pour dépréciation	302	126	266	2	692
TOTAL II	991	103	526	204	1416
TOTAL GENERAL	1 465	3	551	260	1 759
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation			245	252	
- financières				3	
- exceptionnelles			306	5	
- impôt différé					
			551	260	

Les provisions pour litige reprises pour 39 K€ n'ont été utilisées qu'à concurrence de 26 K€.

3.9. Emprunts et dettes financières

	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts bancaires à moyen et long terme		0
Découverts bancaires	10	10
Groupe et associés	21	31
TOTAL	31	41

Les emprunts et dettes financières sont à moins d'un an.

3.10. Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2008	31/12/2007
Avances et acomptes reçus		1
Personnel et comptes rattachés	104	125
Sécurité sociale et autres organismes	245	214
Impôt sur les bénéficiaires	11	277
Taxe sur la valeur ajoutée	139	210
Autres impôts, taxes et assimilés	119	106
Dettes sur immo. et comptes rattachés		
Autres dettes	688	1 151
Dette représentatives de titres empruntés		
Produits constatés d'avance	40	2
TOTAL	1 346	2 086

L'ensemble de ces dettes est exigible à moins d'un an.

3.11. Plans de souscription d'actions

L'assemblée générale extraordinaire du 13 février 2001 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir au bénéfice de certains salariés et mandataires sociaux de la société et de ses filiales, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société pour un nombre maximal de 151 658 actions. Le plan d'option de souscription a été mis en place en plusieurs fois pendant une durée de cinq ans suivant la date d'autorisation de l'Assemblée.

Au 31 décembre 2008, les caractéristiques des plans mis en place et encore valides s'établissaient comme suit :

Date de mise en place	Prix de souscription	Date limite	Nombre d'options attribuées		
			de levée des options	abandonnées	exercées
15 mai 2002	8.59 €	15 mai 2009	25 000	18 900	0
27 avril 2004	4.07 €	27 avril 2011	28 275	14 100	0
22 mars 2005	5.66 €	22 mars 2012	29 125	14 525	0

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	2008	2007
Minitel	922	1 347
Audiotel et mobilité	3 869	4 413
Internet	2 949	3 375
Autres	122	11
TOTAL	7 862	9 146
Dont B to B	2 844	4 193
Dont B to C	5 018	4 953
Dont France	6 531	8 006
Dont Export	1 331	1 140
<i>Reversements effectués aux clients (charges)</i>	1 700	2 020
CA net après reversement ("CA Pertinent")	6 162	7 126

4.2. Autres produits d'exploitation

	2008	2007
Production immobilisée		
Subvention		
Reprise de provision	253	161
Transfert de charges	1	9
Redevances		
Autres (différences de règlement,...)	163	110
TOTAL	417	280

4.3. Achats consommés

	2008	2007
Reversements et frais connexes (ss-trait., codes, lignes etc)	3 432	3 625
Autres (EDF, fournitures, petits équipements,...)	43	49
TOTAL	3 475	3 674

4.4. Ventilation des charges de personnel

	2008	2007
Salaires	1 040	1 379
Charges sociales	497	582
TOTAL	1 537	1 961

NB : Les charges de personnel comprennent sur l'exercice des mesures de départ de personnel pour 39 K€ contre 108 K€ au cours de l'exercice précédent.

4.5. Ventilation des autres charges d'exploitation

	2008	2007
Locations et charges locatives	97	176
Entretien, maintenance	15	37
Assurances	7	11
Documentation générale		2
Personnel intérimaire et sous-traitance		93
Honoraires et commissions	246	336
Publicité	1 716	1 127
Missions, déplacements, transports, déménagements	47	71
Téléphone, affranchissement, télétel, Internet	38	60
Services bancaires	61	80
Charges diverses (Redevances, pertes sur créances, etc...)	68	339
TOTAL	2 295	2 332

4.6. Dotations aux amortissements et provisions

	2008	2007
Dotations aux amortissements sur immobilisations	110	201
Dotations aux provisions sur immobilisations	215	3
Dotations aux provisions sur actif circulant	8	12
Dotations aux provisions pour risques et charges	22	200
TOTAL	355	416

4.7. Résultat financier

	2008	2007
Produits financiers	112	109
Intérêts comptes courants		
Escomptes obtenus	2	-3
Gain de change	4	
Gain sur OPCVM	103	102
Reprise de provisions	3	10
Charges financières	28	23
Intérêts comptes courants		
Intérêts sur emprunts et BDPME	2	
Escomptes accordés		-2
Perte de change	26	19
Perte sur OPCVM		
Dotations aux provisions		6
Résultat financier	84	86

4.8. Résultat exceptionnel

	2008	2007
Charges exceptionnelles	457	202
Amendes et pénalités, divers	2	3
Restructuration Africanet	150	
Valeur nette comptable des éléments cédés		99
Dotations aux amortissements	3	
Dotation aux provisions (1)	302	100
Produits exceptionnels	400	123
Produits cession éléments d'actif	60	26
Dégrèvements fiscaux	287	
Régularisations diverses (fournisseurs, etc...)	48	1
Reprises de provisions	5	96
Résultat exceptionnel	-57	-79

- (1) Les Dotations aux provisions concernent essentiellement les dépréciations des titres et créances des filiales étrangères cédées

4.9. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	2008	2007
Impôt exigible	-5	1
Impôt différé		
Actif		
Passif		
Charge totale de l'exercice	-5	1

V - AUTRES INFORMATIONS

5.1. Effectif moyen

	FRANCE	ETRANGER	TOTAL
	---	---	---
TOTAL	23	0	23
	---	---	---
<i>Rappel 2007</i>	24	32	55

5.2. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant de la charge figurant au compte de résultat au titre des honoraires 2008 qui seront facturés s'élève à 36 000 euros.

Ce montant concerne en intégralité le contrôle légal des comptes.

5.2. Engagements hors bilan

Engagements financiers :

Néant

Autres :

Cf 2.12

VI – TABLEAU DE FINANCEMENT

	Exercices	
	2008	2007
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net des entreprises intégrées	555	846
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :		
Amortissements et provisions	290	255
Plus et moins values de cession	60	72
Variation des impôts différés		
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	905	1 173
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation		
Variation du BFR lié à l'activité	956	85
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 861	1 258
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	24	20
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		26
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		30
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières	30	84
Incidences des variations de périmètre	1 048	
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements	-1 042	60
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	3 169	600
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital		
Réduction de capital		
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		10
Remboursements d'emprunts	9	
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	-3 178	-590
Variation de trésorerie	-2 359	728
Trésorerie à l'ouverture	4 854	4 126
Trésorerie à la clôture	2 495	4 854